

Certifiée conforme 

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition										
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>									
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre														
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>														
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE														
Désignation de la société:				Adresse du siège social:										
SAS 100 % ELECTRIC				204 AVENUE DU MAINE 75014 PARIS										
SIRET	8	4	0	5	9	3	1	9	8	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:										
REGIME FISCAL DES GROUPES														
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)														
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante														
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:														
SIRET														
B ACTIVITE														
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case												
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)														
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit									
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %												
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%										
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)									
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations														
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies										
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies										
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies										
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs										
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %										
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W												
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)														
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt														
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.														
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)														
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%														
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE														
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>									
		Si oui, indication du logiciel utilisé		C E G I D										
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.														
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:											
KARTHAGE - EXPERTISE COMPTABLE 38 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS Tél: 09.88.08.99.24														
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:											
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	Lieu	PARIS									
			Qualité et nom du signataire:											
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature											
Examen de conformité fiscale (ECF)														

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2025

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e					
					f					
					g					
					h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)			
H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
					4	5	6	7		
I	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS										
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À				0 %	15 %	19 %				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Cegid Quadra

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : SAS 100 % ELECTRIC
 Adresse de l'entreprise 204 AVENUE DU MAINE

75014 PARIS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET* 8 4 0 5 9 3 1 9 8 0 0 0 1 2

Néant *

				Exercice N clos le, 13 11 22 02 4		N-1 13 11 22 02 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
Frais d'établissement *	AB						
Frais de développement *	CX						
Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 700	AG	6 700			
Fonds commercial (1)	AH	20 000	AI		20 000		20 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM				
Terrains	AN		AO				
Constructions	AP		AQ				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
Autres immobilisations corporelles	AT	1 500	AU	1 500			663
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	7 597	BI		7 597		7 218
TOTAL (II)	BJ	35 797	BK	8 200	27 597	27 881	
ACTIF CIRCULANT STOCKS*							
Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services	BP	100 742	BQ		100 742		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
Marchandises	BT	161 964	BU		161 964		108 215
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 911	BW		1 911		9 252
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	51 870	BY		51 870		43 539
Autres créances (3)	BZ	14 075	CA		14 075		14 695
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE				
Disponibilités	CF	8 861	CG		8 861		11 288
Charges constatées d'avance (3)*	CH	86	CI		86		78
TOTAL (III)	CJ	339 509	CK		339 509	187 067	
Comptes de régularisation							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	375 306	1A	8 200	367 106	214 948	
Renvois : (1) Dont droit au bail	20 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	7 597	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

BILAN - PASSIF avant répartition

2

N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS 100 % ELECTRIC**

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.2....0.0.0.....)	DA	12 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence)	EK	DC
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	B1	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	EJ	DG
	Report à nouveau	DH	(112 892) (113 797)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	106 958 905
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	6 066 (100 892)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	117 790 133 942
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	DV	2 229 2 373
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	15 199 13 590
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	136 751 79 368
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 566 64 160
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	14 506 22 408
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	361 040 315 840
	Ecarts de conversion passif *	(V) ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	367 106 214 948
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	361 040 315 840
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	69 412 77 934

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

100% ELECTRIC
SAS au capital de 12 000 Euros
204 AVENUE DU MAINE,
75014 PARIS

R.C.S : 840 593 198 R.C.S. Paris

**DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
30/06/2025 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE**

31/12/2024

Résultat – Affectation

Les associés entérinent les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir **un bénéfice de 106 958 euros**. Le résultat est affecté au report à nouveau qui s'élève désormais à 5 934 euros.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

